

Pôle social et santé
Petite enfance

Suivi par : **Christelle RINFRAY**
petiteenfance@paysdegexagglo.fr

N/Réf : IP/CR/SB/227089

Objet : Courrier d'information à la mairie de Cessy -
Fermeture de la crèche A petit pas

M. Christophe BOUVIER, maire de Cessy
Mairie de Cessy

350 rue de la mairie

01170 CESSY



Gex, le 12 février 2020

Monsieur le maire,

Vous m'avez sollicitée au sujet de la situation de la crèche multi-accueil « À petit pas », située rue Joseph Léger à Cessy, objet d'importantes infiltrations d'eau et remontées par capillarité.

Comme vous le savez, la Communauté d'agglomération, propriétaire de la crèche, a décidé la fermeture temporaire de l'établissement de manière conservatoire pour le bien-être des enfants et du personnel et pour permettre une expertise du bâtiment.

Afin de garantir la continuité de service pour les familles, une solution a été recherchée, le plus en proximité possible et à la condition d'un accueil de qualité garanti pour les enfants.

La toute récente crèche « Les Diablotins » à Gex remplissant ces deux conditions, l'activité de la crèche « À petit pas » y a été entièrement transférée le 6 décembre dernier dès l'autorisation de la PMI obtenue.

Le rapport d'expertise qui a été menée le 16 janvier dernier par le cabinet d'expertises SEDGWICK a confirmé que la crèche est « gravement affectée par des venues d'eau » et que « l'ensemble des locaux est touché par ces désordres ». Le rapport préconise un diagnostic plus complet du bâtiment, une étude géotechnique et une campagne approfondie de recherche des fuites qui nécessiteront du temps.

Ces recommandations induisent que la fermeture de l'établissement sera longue, tant au titre des investigations approfondies que des travaux à y mener ensuite, qui seront d'un coût conséquent.

L'activité de la crèche « À petit pas » est ainsi transférée *sine die* dans la crèche « Les Diablotins » à Gex, avec une amélioration attendue de la qualité d'accueil au regard de l'état des locaux à Cessy. Par ailleurs, l'ensemble du personnel sera maintenu par le gestionnaire Léo Lagrange.

Vous assurant des efforts menés par le service Petite enfance et le service Maîtrise d'ouvrage de Pays de Gex agglo pour que l'accueil des familles soit optimal, je vous prie de recevoir, Monsieur le maire, l'expression de mes sentiments dévoués.



Pour le président et par délégation,
la vice-présidente déléguée aux affaires sociales,
santé et solidarité

Isabelle PASSUELLO